

## **COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Séance du conseil municipal du 9 mars 2020**

**COATICOOK, le 9 mars 2020** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### **Informations générales sur les travaux de la Ville**

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie, suite au début de la période de dégel du ministère des Transports, s'affairent à nettoyer les fossés, les cours d'eau ainsi que les ponceaux ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook poursuivent le changement de plusieurs compteurs électriques et vont démarrer la modification des lumières dans le parc Laurence;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les patinoires sont officiellement fermées. Le personnel fait beaucoup de travaux à l'intérieur des bâtiments de la Ville.

#### **Services extérieurs**

Acceptation de la soumission de CIMA + pour la réalisation des plans et devis préliminaires et finaux ainsi que la surveillance durant les travaux de construction d'un bassin de rétention

La Ville de Coaticook a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique d'appels d'offres SEAO pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation des plans et devis préliminaires et finaux ainsi que la surveillance durant les travaux de construction d'un bassin de rétention et travaux connexes du bassin de rétention. Suite de cet appel d'offres, les élus ont accepté la plus basse soumission conforme soit celle de la compagnie CIMA +., pour un montant de 276 103,26 \$ incluant les taxes.

### Mandat à CIMA + pour la transmission au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le formulaire « avis de projet » dans le cadre de la demande assujettit à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement

Le projet de construction de bassin de rétention du ruisseau Pratt est assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévu à la sous-section 4 de la section II du chapitre IV du titre I de la Loi, dans la mesure qui y est prévue, et doit faire l'objet d'une autorisation préalable du gouvernement. Le conseil municipal a résolu de mandater monsieur François Saint-Pierre, ing. Ph.D., directeur de projet, Géotechnique, ingénieur chez CIMA + à transmettre au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le formulaire « avis de projet » accompagné du paiement prévu au système de tarification des demandes d'autorisations environnementales, et ce à l'ordre du ministre des Finances et d'autoriser le directeur général à signer ledit avis de projet concernant la construction d'un bassin de rétention sur le ruisseau Pratt.

### Participation à l'appel d'offres commun de la MRC de Coaticook pour la collecte des matières compostables et des déchets

La municipalité de Coaticook a obtenu très peu de soumissions pour les contrats de collecte des déchets et des matières compostables. La MRC de Coaticook gère actuellement le contrat de collecte des matières recyclables pour l'ensemble des petites municipalités de la MRC de Coaticook. La recommandation du comité Milieu naturel et Environnement de la MRC de Coaticook est d'uniformiser le mode de collecte pour une collecte mécanisée des déchets (avec des bacs roulants). Les élus ont résolu de signifier à la MRC son intention de participer à l'appel d'offres commun pour la collecte des déchets et des matières compostables, à compter de la date de la fin de son contrat, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### **Sécurité publique**

#### Entente avec Solutions B-CITI Inc. afin d'avoir accès et pour utiliser les plateformes applicatives de BCITI

La Ville de Coaticook désire avoir accès et utiliser les plateformes applicatives de BCITI connues sous le nom de « Plateforme Ville Intelligente BCITI. Il s'agit d'une plateforme facilitant les connexions multisystèmes avec les différents systèmes en place afin d'offrir une interface centralisant les services aux citoyens et offrant un moyen de communication direct et en temps réel avec les citoyens et les visiteurs. Cette pratique est fort utile notamment lors des situations de mesures d'urgence. Le conseil a résolu de conclure une entente avec Solutions B-CITI Inc. afin d'avoir accès et pour utiliser les plateformes applicatives de BCITI connues sous le nom de « Plateforme Ville Intelligente BCITI ».

## **Administration et conseil**

### Nomination maire suppléant (double mandat)

Le conseil doit désigner, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant. Il est résolu de désigner la conseillère, madame Sylviane Ferland, mairesse suppléante pour les quatre prochains mois à compter du 1er avril 2020. Elle est également désignée la mairesse suppléante à titre de substitut pour siéger à la MRC de Coaticook en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacances de son poste.

### Mandat à Les Services EXP afin de planifier le développement nouveau projet domiciliaire au bout de la rue des Érables et concevoir un plan de morcellement

La Ville de Coaticook souhaite explorer la possibilité d'implanter un nouveau projet domiciliaire au bout de la rue des Érables. Pour ce faire, elle souhaite mandater Les Services EXP afin de planifier le développement de cette partie de territoire. Le mandat consiste donc à concevoir un plan de morcellement. Il est souhaité que le projet inclut :

- Un espace réservé pour un parc;
- Un espace pour la rétention des eaux de surface;
- Une évaluation de coût de construction des infrastructures;
- L'évaluation des infrastructures connexes nécessaires (poste de surpression);
- L'évaluation de la capacité du réseau de la Ville a supporté le développement.

Les élus ont résolu de mandater les Services EXP afin de planifier le développement nouveau projet domiciliaire au bout de la rue des Érables et concevoir un plan de morcellement pour un montant total de 9 850 \$ plus les taxes applicables.